



Médiation VTC

Le médiateur

Paris, le

06 JAN. 2017

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour le temps que vous m'avez consacré et les contributions que vous m'avez apportées, indispensables à éclairer ma compréhension.

Je souhaite ici, comme je m'y suis engagé, vous indiquer comment je propose de poursuivre la mission de médiation que le Gouvernement m'a confiée.

En vous écoutant tous, il m'est apparu que nul n'a remis en cause ni l'existence et l'utilité des VTC, ni l'existence et l'utilité des plateformes. Mais une chose est la reconnaissance tacite de la situation existante, une autre est la définition d'une situation cible, d'ici quelques années, au terme d'évolutions jugées nécessaires.

Comment, les uns et les autres, voyez vous - idéalement - cette activité à l'horizon 2020 ? Qu'est ce qui aura changé ? Quelles caractéristiques devra-t-elle présenter, quelles conditions devra t'elle remplir ?

Que doit-on attendre de l'Etat pour parvenir à cette situation espérée ? Où son intervention est-elle nécessaire ? Sur quoi ne doit-il surtout pas intervenir ?

Il me semble nécessaire de vous entendre sur ces questions dès les premiers jours de janvier.

Il est possible qu'il y ait un accord, au moins partiel, des parties concernées autour de l'avenir voulu. Cet accord a minima sur l'avenir rendra plus facile la recherche d'un accord sur les conditions nécessaires pour le construire.

Pour élaborer avec vous une cible souhaitée, j'aimerais travailler d'abord avec deux groupes séparés : l'un regroupant les représentants des plateformes, l'autre les représentants des chauffeurs.

Lorsque je trouverai la réflexion suffisamment aboutie, je vous proposerai une réunion plénière d'échange sur vos visions respectives de l'avenir voulu pour votre profession.

Parallèlement, je souhaiterais ouvrir une réflexion plus technique et détaillée sur un thème qui, à bien vous écouter, apparaît central : la structure des charges et des revenus des chauffeurs au sein de leur entreprise indépendante.

Sur ce thème, j'entends des réalités et perceptions très diverses, si ce n'est opposées. J'ai donc besoin d'établir une description objectivée des différentes réalités selon les profils de chauffeurs, des plateformes, etc.

Pour progresser dans cette objectivation j'aimerais également procéder, dans un premier temps, par l'écoute de deux groupes, l'un constitué de chauffeurs et de leurs représentants, l'autre de représentants des plateformes.

Ensuite, nous procéderons, lorsque les choses seront mûres, à leur mise en commun.

Ces premiers travaux vont sans doute nous occuper une dizaine de jours. Ils permettront ensuite de traiter ensemble les autres sujets plus techniques ou méthodologiques identifiés par le Ministre.

Vous êtes un nombreux à avoir insisté sur la transparence des travaux. Nous la devons à tous, aux chauffeurs d'abord, aux autres parties prenantes également. Nous leur devons aussi une transparence inversée en leur permettant de nous faire part de leur expérience, leurs souhaits, leurs réactions aux travaux de la médiation.

C'est la raison pour laquelle je vais ouvrir dans les prochains jours un blog à l'adresse suivante : <https://blogdumediateur.wordpress.com/>.

Le compte twitter <https://twitter.com/JacquesRapoport> donnera la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de suivre et d'être prévenus des publications sur le blog.

Ce blog me permettra chaque jour de faire part à tous les intéressés de mes découvertes, de ma compréhension des sujets, des difficultés que j'identifie, des pistes que j'entrevois.

Il n'engagera que moi. Je n'y citerai nommément personne. J'y recueillerai de manière transparente toutes les réactions, les apports, les idées, les contributions des personnes intéressées à les partager.

Voici comment je vous propose d'avancer ensemble. J'accueille avec intérêt vos commentaires et propositions pour aménager ou compléter cette première esquisse de plan de travail.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement



Jacques RAPOPORT

PS: je propose à chaque organisation destinataire de la présente lettre ayant pour objet de représenter les chauffeurs de prendre en contact avec moi pour que nous apprécions ensemble les éléments établissant son caractère représentatif.



Médiation VTC

Le médiateur

Paris, le 6 janvier 2016

Liste des organismes destinataires

- ACTIF VTC
- AMT
- CAPA VTC
- CFDT
- CSLA
- CSNERT
- FFTPR
- FO
- LECAB
- OTRE
- SCP VTC UNSA
- UBER
- UDCF
- UNAM
- UNIT
- UNT